
QUE FAIRE SI ON VOIT DES CYANOBACTÉRIES ?

Toute personne (et pas seulement les résidents riverains d'un lac) qui pense voir une prolifération de cyanobactéries doit, en premier lieu, avvertir le Ministère de l'Environnement (voir encadré vert). Par la suite, il est recommandé d'en informer la municipalité car celle-ci pourrait avoir à communiquer avec les citoyens concernés, s'il y a lieu de le faire. Il est à noter que ce n'est que le Ministère de l'Environnement qui s'occupe de l'analyse et de la gestion des plans d'eau affectés.

Par ailleurs, s'il est possible pour vous de prendre des photos du phénomène observé, veuillez inclure autant que possible un repère visuel tel qu'un bateau, un crayon, une rame ou un arbre en rive. Aussi, le Ministère apprécie que vous mettiez le plus de renseignements possible avec vos photos, comme la date et l'heure de l'observation, le nom du photographe, l'endroit précis, etc.

Pour communiquer avec le Ministère :

Formulaire en ligne :

http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/formulaire/formulaire.asp

Si vous ne pouvez pas remplir le formulaire en ligne :

300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315
Courriel : laurentides@mddelcc.gouv.qc.ca

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez joindre Urgence-Environnement au 1 866 694-5454.

COMMENT LES PRÉVENIR ?

Comme mentionné précédemment, les cyanobactéries ont besoin de phosphore et d'azote pour proliférer. Ces nutriments arrivent essentiellement aux lacs par ruissellement et sont principalement le produit d'installations sanitaires non conforme, de l'utilisation d'engrais ou de compost trop près des rives ou encore d'activités agricoles et industrielles. Pour cette raison, il est essentiel de conserver sa bande riveraine la plus naturelle possible (voir notre dépliant sur ce sujet) car elle agit comme filtre en captant un nombre important de nutriments. De plus, avoir une installation septique conforme et en faire faire la vidange régulièrement aide à réduire l'arrivée de nutriments jusqu'à nos plans d'eau.

SOURCES UTILISÉES POUR L'ÉLABORATION DE CE DOCUMENT

Blais, Sylvie. 2008. **Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries**, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/guide-identif.pdf

CRE Laurentides. 2009. **Trousse des lacs**. CRE Laurentides. http://www.crelaurentides.org/images/images_site/documents/troussedeslacs/Fiches/fiche_cyanobacteries.pdf

MDDELCC. 2015. **Flours d'eau de cyanobactéries : (Lacs, réservoirs et cours d'eau)**. En ligne. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/EAU/eco_aqua/cyanobacteries/index.htm

Özdilek, Ü. et Revéret, J.-P. (2015). **Mesure de l'impact économique des bas niveaux d'eau sur les valeurs foncières le long du fleuve Saint-Laurent**. Rapport présenté à Ressources naturelles Canada, au Gouvernement du Québec et à Ouranos. Montréal



LES ALGUES BLEU-VERT (CYANOBACTÉRIES)

Lac-Supérieur



LES CYANOBACTÉRIES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les cyanobactéries sont des microorganismes aquatiques qui ont certaines caractéristiques des bactéries (comme l'absence de membrane dans leur cellule) et des algues (comme la photosynthèse). On les appelle souvent algues bleu vert, car les premières à avoir été découvertes étaient de cette couleur. Toutefois, il n'est pas inhabituel de les retrouver sous d'autres colorations telles que le vert olive, le vert foncé, le violet ou encore le rouge. Cette forme de vie est présente dans nos lacs depuis environ deux milliards d'années et ce n'est que lorsqu'elles font des fleurs d'eau (ou « blooms ») que leur présence devient problématique.

LES TOXINES PRODUITES PAR LES CYANOBACTÉRIES

Les dermatotoxines : Comme son nom l'indique, ces toxines vont affecter principalement la peau. Elles peuvent irriter, donner des démangeaisons rougeâtres, engendrer des problèmes d'allergies et provoquer des sensations de brûlures.

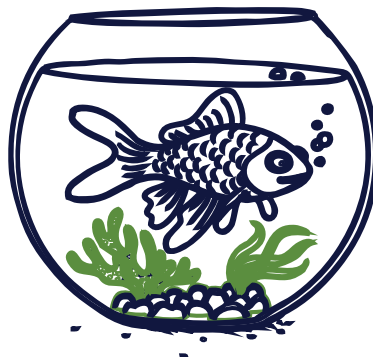
Les hépatotoxines : Ces toxines engendreraient l'apparition de problèmes chroniques du tube digestif et au foie.

Les neurotoxines : Ces toxines vont attaquer le système nerveux des personnes touchées. Dans les cas les plus sévères, elles vont jusqu'à provoquer une paralysie.

POURQUOI DEVONS- NOUS LES CONTRÔLER ?

Il est important de contrôler la présence de cyanobactéries pour plusieurs raisons. La première est qu'elles présentent un risque important pour la santé. En effet, les cyanobactéries produisent trois différentes sortes de toxines : les dermatotoxines, les hépatotoxines et les neurotoxines. Ces toxines représentent toutes un risque plus ou moins important sur la santé (voir encadré).

Par ailleurs, la présence de cyanobactéries est souvent un symptôme de la présence importante de nutriments dans un lac. Celles-ci se nourrissent principalement de phosphore et d'azote. Ces nutriments sont souvent un élément déclencheur du processus d'accélération d'eutrophisation (vieillessement d'un plan d'eau) d'un lac. Ce phénomène de pollution et d'eutrophisation des lacs peut avoir un impact financier important sur votre portefeuille. Par exemple, une situation similaire ayant été vécue sur le lac Champlain, dans l'État du Vermont, a causé une perte de valeur d'au moins 20 % sur les résidences riveraines de celui-ci.



COMMENT LES RECONNAÎT-ON ?

Même si les fleurs d'eau peuvent avoir une panoplie de couleurs, elles apparaissent généralement avec une coloration verte ou turquoise. Les formes qu'elles peuvent prendre ressemblent entre autres à un déversement de peinture bleu vert, une soupe au brocoli ou à une purée de pois.



Source : Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.



Source : Ariane Comeau, Actualités UQAM, 23 septembre 2013



Source : TC Médias, lafrontière.ca, 18 juin 2015